



TAXES ET REDEVANCES

2012

PORT DE L'ABER-WRAC'H

Services/Plaisance

TARIFS PLAISANCE 2012 - PORT DE L'ABER-WRAC'H

TARIFS PONTONS

Catégorie de longueur (mètres)	Larg max	JOURNEE			SEMAINE			MOIS			HIVERNAGE	ANNEE
		janv. fév. mars. oct. nov. déc.	avril mai *	juin, juillet août, sept. *	janv. fév. mars. oct. nov. déc.	avril mai **	juin juillet août sept. **	janv. fév. mars. oct. nov. déc.	avril mai juin sept.	juillet août	Oct-Nov-Déc OU Janv-Fév-Mars	Du 01/01 au 31/12
< 5,00	2,00	11,90 €	13,30 €	14,70 €	49,80 €	55,90 €	62,20 €	67,40 €	104,10 €	154,00 €	174,40 €	635,70 €
de 5 à 5,49	2,15	12,40 €	13,90 €	15,50 €	53,50 €	60,10 €	66,80 €	79,60 €	123,00 €	180,70 €	206,00 €	751,50 €
de 5,5 à 5,99	2,30	13,00 €	14,60 €	16,20 €	57,10 €	64,20 €	71,20 €	91,30 €	140,90 €	207,30 €	236,20 €	861,30 €
de 6 à 6,49	2,45	13,50 €	15,20 €	16,90 €	60,60 €	68,20 €	75,70 €	98,10 €	151,60 €	222,90 €	254,00 €	926,70 €
de 6,5 à 6,99	2,60	14,50 €	16,30 €	18,10 €	69,90 €	78,70 €	87,40 €	102,60 €	158,40 €	232,70 €	265,40 €	967,90 €
de 7 à 7,49	2,70	15,50 €	17,30 €	19,20 €	78,70 €	88,60 €	98,40 €	110,90 €	171,30 €	251,90 €	287,10 €	1 047,40 €
de 7,5 à 7,99	2,80	16,40 €	18,40 €	20,30 €	81,90 €	92,10 €	102,30 €	127,70 €	197,20 €	289,80 €	330,40 €	1 170,50 €
de 8 à 8,49	2,95	17,30 €	19,40 €	21,60 €	85,00 €	95,60 €	108,30 €	145,20 €	224,40 €	329,90 €	376,00 €	1 332,20 €
de 8,5 à 8,99	3,10	18,20 €	20,90 €	23,10 €	88,10 €	99,10 €	112,20 €	154,00 €	237,90 €	349,80 €	398,70 €	1 412,70 €
de 9 à 9,49	3,25	19,00 €	21,90 €	24,10 €	90,60 €	102,00 €	115,50 €	162,80 €	252,60 €	369,80 €	421,60 €	1 493,70 €
de 9,5 à 9,99	3,40	19,80 €	22,80 €	25,20 €	95,30 €	107,10 €	121,40 €	192,30 €	297,20 €	437,10 €	498,30 €	1 765,50 €
de 10 à 10,49	3,55	20,70 €	23,70 €	26,40 €	99,90 €	112,50 €	127,30 €	210,10 €	324,50 €	477,20 €	544,00 €	1 927,40 €
de 10,5 à 10,99	3,70	21,00 €	24,00 €	26,70 €	104,60 €	117,70 €	133,40 €	215,20 €	332,60 €	488,90 €	557,50 €	1 974,90 €
de 11 à 11,49	3,85	22,10 €	25,40 €	28,20 €	110,20 €	124,00 €	140,60 €	220,40 €	340,40 €	500,60 €	570,60 €	2 021,90 €
de 11,5 à 11,99	4,00	23,40 €	26,90 €	29,80 €	118,10 €	132,80 €	150,50 €	230,20 €	355,60 €	523,00 €	596,20 €	2 112,50 €
de 12 à 12,99	4,30	24,80 €	28,50 €	31,50 €	125,70 €	141,50 €	160,30 €	236,50 €	365,50 €	537,40 €	612,70 €	2 170,60 €
de 13 à 13,99	4,60	27,10 €	30,40 €	33,80 €	140,30 €	157,80 €	175,30 €	257,60 €	398,20 €	585,40 €	667,30 €	2 364,50 €
> 14 / Mètre supp		29,50 € /2,60€	33,20 € /2,90 €	36,80 € /3,10 €	154,80 € /14,70 €	174,10 € /16,50 €	193,30 € /18,30 €	278,70 € /21,30 €	430,70 € / 32,80 €	633,40 € /48,10 €	722,10 € /54,80 €	2 558,30 € /194,10 €

(*) trois douches sont inclus dans le tarif ; (**) quinze douches sont inclus dans le tarif « semaine ».

La semaine s'entend de 7 nuitées consécutives ; le mois s'entend de 30 nuitées consécutives.

Un coefficient de 1,5 est appliqué pour les multicoques.

Les tarifs incluent la fourniture d'eau et d'électricité pour les usages courants du navire. Il n'est pas autorisé une autre utilisation.

Les tarifs sont TTC sauf indications contraires

La taxe de séjour n'est pas comprise dans les droits de ports

Les places sont attribuées dans la limite des places disponibles.

La longueur retenue pour le navire est la longueur "hors tout" mesurée c'est-à-dire la distance entre les points extrêmes avant et arrière de la structure permanente du navire. Cette longueur ne correspond pas à la longueur de signallement pouvant figurer sur certains actes de francisation ou cartes de circulation.

TARIFS PLAISANCE 2012 - PORT DE L'ABER-WRAC'H

TARIFS HALTERES (monocoque, moins de 8,50 mètres)

Catégorie de longueur (mètres)	Largeur max	JOURNEE			SEMAINE			MOIS			HIVERNAGE Oct-Nov-Déc OU Janv-Fév-Mars	ANNEE Du 01/01 au 31/12
		janv. fév. mars. oct. nov. déc.	avril mai *	juin, juillet août, sept. *	janv. fév. mars. oct. nov. déc.	avril mai **	juin juillet août sept. **	janv. fév. mars. oct. nov. déc.	avril mai	juin juillet août sept.		
< 5,00	2,00	11,90 €	12,80 €	14,20 €	43,60 €	49,00 €	54,40 €	52,10 €	76,40 €	76,40 €	130,20 €	318,00 €
de 5 à 5,49	2,15	12,30 €	13,30 €	14,80 €	46,80 €	52,50 €	58,30 €	61,60 €	90,30 €	90,30 €	153,80 €	375,80 €
de 5,5 à 5,99	2,30	12,80 €	13,80 €	15,30 €	49,30 €	55,40 €	61,60 €	70,50 €	103,60 €	103,60 €	176,10 €	430,80 €
de 6 à 6,49	2,45	13,90 €	14,40 €	16,00 €	52,40 €	58,90 €	65,40 €	75,80 €	111,40 €	111,40 €	189,60 €	463,40 €
de 6,5 à 6,99	2,60	15,20 €	15,80 €	17,40 €	59,70 €	67,20 €	74,50 €	79,20 €	116,40 €	116,40 €	197,90 €	484,10 €
de 7 à 7,49	2,70	15,20 €	17,10 €	18,90 €	67,00 €	75,20 €	83,50 €	85,60 €	125,90 €	125,90 €	213,90 €	523,70 €
de 7,5 à 7,99	2,80	15,80 €	17,80 €	19,60 €	70,50 €	79,30 €	88,10 €	98,60 €	145,00 €	145,00 €	246,30 €	602,80 €
de 8 à 8,49	2,95	16,30 €	18,30 €	20,20 €	73,60 €	82,80 €	92,00 €	112,20 €	165,00 €	165,00 €	280,40 €	686,00 €

Les titulaires d'un abonnement sur haltère bénéficient d'un accès gratuit sur la cale d'accès à la mer Ouest avec leur annexe. Des étagères de rangement pour leur annexe sont également mises à leur disposition

TARIFS BOUEE VISITEURS ET SAISONNIERES

Catégorie de longueur (mètres)	Larg max	JOURNEE			SEMAINE			MOIS	
		janv. fév. mars. oct. nov. déc.	avril mai *	juin, juillet août, sept. *	janv. fév. mars. oct. nov. déc.	avril mai **	juin juillet août sept. **	Avril, mai, juin, septembre,	juillet août
< 5,00	2,00	10,40 €	11,70 €	12,90 €	33,40 €	37,60 €	41,70 €	77,70 €	116,40 €
de 5 à 5,49	2,15	10,80 €	12,10 €	13,30 €	35,30 €	39,70 €	44,00 €	82,00 €	123,00 €
de 5,5 à 5,99	2,30	11,10 €	12,40 €	13,70 €	37,10 €	41,70 €	46,40 €	86,20 €	129,30 €
de 6 à 6,49	2,45	11,50 €	12,80 €	14,20 €	39,00 €	43,80 €	48,60 €	90,50 €	135,80 €
de 6,5 à 6,99	2,60	12,30 €	13,70 €	15,20 €	43,60 €	49,00 €	54,40 €	101,30 €	152,00 €
de 7 à 7,49	2,70	13,10 €	14,80 €	16,40 €	48,70 €	54,80 €	60,80 €	113,30 €	169,80 €
de 7,5 à 7,99	2,80	13,80 €	15,60 €	17,20 €	52,40 €	58,90 €	65,40 €	121,80 €	182,70 €
de 8 à 8,49	2,95	14,40 €	16,20 €	17,90 €	55,10 €	62,10 €	68,90 €	128,30 €	192,30 €
de 8,5 à 8,99	3,10	14,80 €	16,70 €	18,50 €	58,00 €	65,20 €	72,40 €	134,80 €	202,00 €
de 9 à 9,49	3,25	15,50 €	17,30 €	19,20 €	61,10 €	68,80 €	76,30 €	142,20 €	213,30 €
de 9,5 à 9,99	3,40	16,10 €	18,10 €	19,90 €	64,40 €	72,50 €	80,40 €	149,80 €	224,00 €
de 10 à 10,49	3,55	16,60 €	18,70 €	20,70 €	67,70 €	76,00 €	84,50 €	157,30 €	236,00 €
de 10,5 à 10,99	3,70	17,30 €	19,40 €	21,60 €	71,30 €	80,20 €	89,10 €	166,00 €	248,90 €
de 11 à 11,49	3,85	17,90 €	20,00 €	22,30 €	74,60 €	83,90 €	93,20 €	173,60 €	259,70 €
de 11,5 à 11,99	4,00	19,50 €	22,00 €	24,30 €	83,80 €	94,30 €	104,70 €	195,10 €	292,50 €
de 12 à 12,99	4,30	21,30 €	23,80 €	26,50 €	93,10 €	104,70 €	116,30 €	216,60 €	324,80 €
de 13 à 13,99	4,60	23,30 €	26,30 €	29,10 €	104,60 €	117,70 €	130,70 €	243,50 €	365,20 €
> 14 / Mètre supp		25,30 € / 2,20 €	28,50 € / 2,50 €	31,60 € / 2,70 €	115,60 € / 11,80 €	130,20 € / 13,20 €	144,60 € / 14,60 €	269,30 € / 27,10 €	404,00 € / 40,50 €

inclus dans le tarif ; (**) quinze douches sont inclus dans le tarif « semaine ».

La semaine s'entend de 7 nuitées consécutives, le mois s'entend de 30 nuitées consécutives. Les places sont attribuées dans la limite des places disponibles.

Un coefficient de 1,5 est appliqué pour les multicoques. Les tarifs sont TTC sauf indications contraires. La taxe de séjour n'est pas comprise dans les droits de ports.

La longueur retenue pour le navire est la longueur "hors tout" mesurée c'est-à-dire la distance entre les points extrêmes avant et arrière de la structure permanente du navire. Cette longueur ne correspond pas à la longueur de signalment pouvant figurer sur certains actes de francisation ou cartes de circulation.

TARIFS PLAISANCE 2012 - PORT DE L'ABER-WRAC'H

STATIONNEMENT TERRE-PLEIN/CALE

Non titulaires d'un mouillage sur haltère ou ponton à l'année	Monocoques	0,12 €/m ² /jour	2,5 €/m ² /mois
	Multicoques	0,12 €/m ² /jour	2,5 €/m ² /mois
	Dériveurs légers	0,65 €/m ² /jour	3,4 €/m ² /mois
	Cales (suivant l'activité du port)	Jusqu'à 5,99 m : 16,50 €/jour De 6,00 à 7,99 m : 23,70 €/jour De 8,00 à 9,99 m : 27,60 €/jour De 10,00 à 11,99 m : 34,20 €/jour Au-delà de 12,00 m : 45,00 €/jour	
Titulaires d'un mouillage sur haltère ou ponton à l'année	Monocoques Multicoques	60 jours de stationnement gratuits (gratuité limitée à 15 jours entre le 1 ^{er} avril et le 30 septembre)	
	Cales (suivant l'activité du port)	Gratuit 2 jours, puis : Jusqu'à 5,99 m : 16,50 €/jour De 6,00 à 7,99 m : 23,70 €/jour De 8,00 à 9,99 m : 27,60 €/jour De 10,00 à 11,99 m : 34,20 €/jour Au-delà de 12,00 m : 45,00 €/jour	
Professionnels de la mer	Risberme	Gratuit (limité à 3 mois, renouvelable 1 fois)	

Ces tarifs ne comprennent pas la mise à terre et la mise à l'eau des bateaux.
 Une autorisation devra être demandée au préalable au Bureau du Port.

MISE A TERRE ET MISE A L'EAU

Mise à l'eau et mise à terre <i>(mise à terre du bateau, calage sur bers sur terre-plein et remise à l'eau du bateau, capacité, sur rendez-vous)</i>	Titulaires d'un mouillage sur haltère ou ponton à l'année : 50 % de réduction en semaine (du lundi au vendredi)	Jusqu'à 5,99 m	79,40 €
		De 6,00 à 7,99 m	96,50 €
		De 8,00 à 9,99 m	145,80 €
		De 10,00 à 11,99 m	160,70 €
		Au-delà de 12,00 m	188,60 €

OPERATIONS DE CARENAGE

Droit d'accès Cale de carénage	Titulaires d'un mouillage sur haltère ou ponton à l'année : un droit d'accès sur la cale de carénage gratuit et autorisé par bateau inscrit au port, valable sur toute l'année civile.	Jusqu'à 5,99 m	15,00 €
		De 6,00 à 7,99 m	20,00 €
		De 8,00 à 9,99 m	25,00 €
		De 10,00 à 11,99 m	30,00 €
		Supérieur à 12 m	35,00 €
Droit d'accès Aire de carénage (Forfait 48h)	Titulaires d'un mouillage sur haltère ou ponton à l'année : 30 % de réduction. Le tarif est basé sur un forfait 48 heures, ce prix comprend également la mise à terre du bateau par chariot hydraulique, le calage sur bers et la remise à l'eau du bateau.	Jusqu'à 5,99 m	67,50 €
		De 6,00 à 7,99 m	81,50 €
		De 8,00 à 9,99 m	106,00 €
		De 10,00 à 11,99 m	120,00 €
		Supérieur à 12 m	137,50 €
		Jours supplémentaires (à partir du 3 ^{ème} jour au 7 ^{ème} jour)	11,00 €/J
		Jours supplémentaires (au-delà du 8 ^{ème})	15,00 €/J

Les tarifs ne comprennent pas les jetons d'eau et d'électricité et la location des bers.

Les jours supplémentaires sur l'aire technique seront accordés en fonction des places disponibles.

Les opérations de carénage sont effectuées par l'utilisateur lui-même. Il est demandé de réserver au préalable au bureau du port.

La longueur retenue pour le navire est la longueur "hors tout" mesurée c'est-à-dire la distance entre les points extrêmes avant et arrière de la structure permanente du navire. Cette longueur ne correspond pas à la longueur de signalisation pouvant figurer sur certains actes de francisation ou cartes de circulation

TARIFS PLAISANCE 2012 - PORT DE L'ABER-WRAC'H

OPERATIONS DIVERSES

Opération de remorquage à l'intérieur du port	27,60 € par opération
Opération d'assistance, avec embarcation de servitude	52,90 €/heure
Utilisation du tracteur avec un agent du port	22,00 €/ ½ heure
Tout service rendu par le personnel du Port	17,00 €/ ½ heure
Mise sur remorque, dépose de remorque	25,00 € par opération
Levage (Matage ou dématage, Pose et dépose de moteur...)	25,00 € par opération
Location de ber	1,50 €/jour
Vérification rapide du navire sous la ligne de flottaison	50,00 € (maximum ½ heure)
Charge de batterie	7,00 €/charge
Utilisation du nettoyeur haute pression	4 € le forfait, 55 minutes d'électricité, 30 minutes d'eau heure
Service de gardiennage (ronde 1 fois/semaine ; vérification et la reprise des amarres et vérification d'absence d'eau dans la cale)	125,00 €/an 25,00 €/opération supplémentaire
Utilisation de la grue (professionnels de la mer)	6,30 €/ ½ heure HT
Autre utilisation de la grue (minimum de facturation 1/2 h)	25,00 €/ ½ heure
Utilisation de la grue par un personnel du Port	28,00 € l'opération d'1/2 heure maximum
Douches	2,00 €
Forfait 10 douches	7,00 €
Machine à laver	6,00 €
Sèche-linge	3,00 €
Photocopie	0,50 €/photocopie
Borne WIFI	Gratuit
Accès Internet au bureau du port	Gratuit (sur les horaires d'ouverture du bureau du port)
Fax	0,5 €
Utilisation borne Eau / Electricité sur le terre-plein	3 € les 15 minutes
Service de consigne	1 €
Location de vélo électrique	15,00 € les 4 heures
Location de VTT	10,00 € les 4 heures
Perte et renouvellement des badges de stationnement	40,00 €
Badge de stationnement	40 € l'unité/an
Taxe de séjour	0,20 €/personne
Electricité	0,28 € HT/le kilowatt
Eau	3,46 € HT/m3
Redevance « déchets » (hors usagers du port)	Forfait de 50,00 €/dépôt

Les travaux spécifiques comme le matage et le dématage, la pose ou la dépose de moteur sont réalisés par les services du port si les professionnels des industries nautiques ne sont pas disponibles.

FORFAIT ELECTRIQUE ANNUEL

Longueur	TTC
< 8 mètres	31,00
De 8 à 12 mètres	52,00
> 12 mètres	103,00

CARBURANTS

GO détaxé	Prix d'achat + 0,064 €/L
SP détaxé	Prix d'achat + 0,190 €/L
GO taxé	Prix d'achat + 0,190 €/L
Essence taxée	Prix d'achat + 0,190 €/L

La longueur retenue pour le navire est la longueur "hors tout" mesurée c'est-à-dire la distance entre les points extrêmes avant et arrière de la structure permanente du navire. Cette longueur ne correspond pas à la longueur de signalement pouvant figurer sur certains actes de francisation ou cartes de circulation

TARIFS PLAISANCE 2012 - PORT DE L'ABER-WRAC'H

REDUCTION DU TARIF ANNUEL

La réduction sera appliquée sur la facture annuelle en cours, la demande ne sera prise en compte uniquement si l'usager prévient le bureau du port 4 mois avant le départ du bateau. La remise sur la facture annuelle ne sera pas applicable en cas de résiliation du contrat avant le 15 juin. Les réductions ci-dessous sont valables uniquement pour les titulaires d'un abonnement annuel sur ponton.

-20% du tarif annuel sur ponton pour navire déplacé hors du port de l'Aber-Wrac'h du 15/06 au 15/09
Forfait mixte : -20% du tarif annuel sur ponton (dans la limite des places disponibles). Stationnement au ponton du 1er janvier au 14 juin et du 16 septembre au 31 décembre et stationnement sur bouée ou sur terre-plein du 15 juin au 15 septembre.
-15 % du tarif annuel sur ponton pour navire déplacé hors du port de l'Aber-Wrac'h du 1er/07 au 31/08
-10 % du tarif annuel sur ponton pour navire déplacé hors du port de l'Aber-Wrac'h du 1er/07 au 31/08 sur 30 nuitées consécutives

FORFAIT ITINERANT

-20 % de l'abonnement annuel, abonnement uniquement réservé aux propriétaires placés dans les premiers rangs des deux listes d'attente sur ponton dans les catégories inférieures à 7,50 mètres et ne bénéficiant pas d'une priorité sur liste d'attente (le rang sur liste d'attente sera toutefois conservé, l'abonnement itinérant n'accorde pas de priorité sur la liste d'attente).

Abonnement dans la limite des places disponibles, le navire sera placé sur les places vacantes du port (ponton, bouée) ou sur brise-clapot, cet emplacement peut être modifié à tout moment par les services du port, le propriétaire ou son représentant doit donc pouvoir modifier l'emplacement autant de fois que nécessaire. Cet abonnement prend fin sur résiliation du propriétaire ou suite à l'attribution d'un emplacement permanent.

MANIFESTATIONS

Pour toute demande d'organisation de manifestations (nautiques ou terrestres), adressez la demande à : Bureau du Port, Port de l'Aber-Wrac'h, 29870 Landéda. L'organisateur est tenu de se faire connaître au moins deux mois avant la manifestation.

La liste des bateaux participants et accompagnateurs doivent impérativement être transmise au Bureau du Port avant l'arrivée des navires. Navire hors liste de l'organisateur : plein tarif. La signature d'une convention avec la CCI de Brest est obligatoire. Elle n'est pas reconduite tacitement d'une année sur l'autre.

Manifestations nautiques	-20 % sur les droits de ports sous réserve de l'accord du Bureau du Port pour le déroulement de la manifestation au Port de l'Aber-Wrac'h et sous réserve des disponibilités des places de port.
Autres tarifs	Les remises tarifaires ne tiennent compte que de la mise à disposition d'ouvrages et d'infrastructures portuaires (terre-plein, quai, ponton, bouée, ...) mais il n'est pas compris de mise à disposition de personnel de l'équipe du port, ni de moyens nautiques. Mise à disposition d'un membre du personnel du port dans le cadre d'une manifestation nautique : 20 € / heure Mise à disposition d'un membre du personnel du port et d'un engin nautique dans le cadre d'une manifestation nautique : 50 € / heure
Forfait douche manifestation	Participation obligatoire aux frais du bloc sanitaire au-delà de 30 participants et accompagnateurs, forfait 0,50 € par douche/personne.

BATEAUX VISITEURS CLASSES AUX MONUMENTS HISTORIQUES, LABELLISES BIP (BATEAU D'INTERET PATRIMONIAL)

Bateaux visiteurs classés aux monuments historiques, labellisés BIP (Bateau d'intérêt patrimonial)	Déclassement de 3 catégories de la longueur hors tout pour le calcul de leur redevance d'amarrage.
----------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------

La longueur retenue pour le navire est la longueur "hors tout" mesurée c'est-à-dire la distance entre les points extrêmes avant et arrière de la structure permanente du navire. Cette longueur ne correspond pas à la longueur de signalement pouvant figurer sur certains actes de francisation ou cartes de circulation

TARIFS PLAISANCE 2012 - PORT DE L'ABER-WRAC'H

ZONE ST-ANTOINE TARIFS ANNUELS BOUEES

Redevance d'occupation du domaine de la concession de corps-morts particuliers aux frais et risques du propriétaire :

Navire de pêche professionnelle	23,60 €/an HT
Navires de commerces	91,30 €/an HT
Navire de plaisance ≤ 4 mètres	50,00 €/an TTC
Navire de plaisance de 4,01 à 5,00m	60,00 €/an TTC
Navire de plaisance de 5,01 à 6,00m	70,00 €/an TTC
Navire de plaisance de 6,01 à 7,00m	80,00 €/an TTC
Navire de plaisance de 7,01 à 8,00m	90,00 €/an TTC
Navire de plaisance de 8,01 à 9,00m	100,00 €/an TTC
Navire de plaisance de 9,01 à 10,00m	110,00 €/an TTC
Navire de plaisance > 10 m	120,00 €/an TTC

Le tarif est forfaitaire sur l'année civile.

Les titulaires d'un forfait annuel sur bouées bénéficient d'un accès gratuit sur la cale d'accès à la mer Est avec leur annexe. Des étagères de rangement pour leur annexe sont également mises à leur disposition.

La désignation de l'emplacement et la mise en place du corps-mort par le personnel du port est en supplément.

ZONE ST-ANTOINE STATIONNEMENT SUR LA ZONE D'ECHOUAGE :

L'échouage sur la grève Saint-Antoine est autorisé, dans la limite des places disponibles et sur demande au Bureau du Port,

- Pour les titulaires d'un forfait annuel sur bouée hors enceinte portuaire :

Période d'hivernage (soit entre le 1 ^{er} octobre et le 31 mars de l'année suivante)	Gratuit
En dehors de la période d'hivernage (soit entre le 1 ^{er} avril et le 30 septembre)	0,06€ / m ² / jour

- Pour les titulaires d'un forfait annuel sur ponton ou haltère

15 jours consécutifs	Gratuit
Au 16 ^{ème} jour :	0,06€ / m ² / jour

- Pour les non titulaires d'un forfait annuel sur bouée hors enceinte portuaire : 0,12€ / m² / jour

ZONE ST-ANTOINE CORPS-MORTS DE PARTICULIERS

Mise à l'eau et positionnement de corps-morts	61,80 €/opération
Relevage et mise à terre de corps-morts	79,30 €/opération

Ces tarifs sont valables pour un corps-mort de 300 kg maximum, grutage compris. Il est convenu que le matériel appartient au propriétaire et que la redevance d'occupation du domaine de la concession de corps-morts particuliers est aux frais et risques du propriétaire.

La longueur retenue pour le navire est la longueur "hors tout" mesurée c'est-à-dire la distance entre les points extrêmes avant et arrière de la structure permanente du navire. Cette longueur ne correspond pas à la longueur de signalement pouvant figurer sur certains actes de francisation ou cartes de circulation

TARIFS PLAISANCE 2012 - PORT DE L'ABER-WRAC'H

DROIT D'ACCES A CALE D'ACCES A LA MER EST

Pour les mises à l'eau ou les mises à terre, ces opérations seront effectuées à partir de la cale d'accès à la mer Est. La cale d'accès à la mer Ouest est réservée aux écoles de voile et aux titulaires d'une haltère dans l'enceinte portuaire avec leur annexe, toutes opérations de mise à l'eau ou de mise à terre sont donc interdites.

- ✓ Engin de plage, prame, pneumatique et dériveurs légers

Mise à l'eau et mise à terre à l'unité	6,00 €
Forfait 10 sorties (valable sur l'année civile avec possibilité de reporter sur l'année suivante)	35,00 €
Forfait Année (valable sur l'année civile)	125,00 €

L'opération sera effectuée par le propriétaire lui-même. Ce prix comprend les services suivants : parking pour voitures et remorques (dans la limite des places disponibles), utilisation du jet d'eau, service de consigne au bureau du port.

Les forfaits comprennent la délivrance d'un badge donnant accès à la cale Est, à titre personnel pour le propriétaire du bateau.

- ✓ Autres navires > 6m

De 6,00 à 9,99 m	10,00 €
------------------	---------

L'opération sera effectuée par le propriétaire lui-même. Pour les navires dont la longueur dépasse les 9,99 m, il est conseillé d'utiliser le service de mise à l'eau et de mise à terre des services du Port.

AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE

Occupation de terre-plein (redevance d'occupation)	sans prestations apportées aux usagers du port	0,80 €/m2/mois
	avec prestations apportées aux usagers du port	3,20 €/m2/mois
Occupation de bâtiment	selon convention	
Location de salle au bureau du port (sont exclus les réunions d'ordre politique, syndical, religieux et celles ayant pour objet direct la vente à emporter)	sur les horaires d'ouverture du bureau du port : 10€ / heure	
	en dehors des horaires d'ouverture du bureau du port, week-end et jours fériés : 25 € / heure	

Notes importantes :

En dehors des horaires d'ouverture du service technique, une majoration des tarifs de 50 % sera appliquée.

Si un usager fait appel à une entreprise et que cette dernière doit intervenir sur le plan d'eau ou sur le terre-plein, l'usager est tenu d'informer le Bureau du Port.

Les tarifs sur pontons et brise-clapots incluent la fourniture d'eau et d'électricité pour les usages courants du navire. Il n'est pas autorisé une autre utilisation.

Les tarifs ne comprennent pas la taxe de séjour.

Les chèques vacances sont acceptés.